

# POLITIQUE SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ



Dans le respect de son engagement sociétal, Arkema place parmi ses priorités incontournables la **maîtrise des risques** pour les personnes et l'environnement ainsi que la satisfaction de ses clients. Arkema adhère au référentiel **Responsible Care®**, une démarche volontaire d'ouverture et d'amélioration continue des performances dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Afin de fidéliser ses **clients** et **partenaires**, Arkema se doit d'anticiper leurs attentes et est engagé dans une politique de progrès continu. Celle-ci s'appuie en particulier sur un dialogue ouvert et de proximité avec ses parties prenantes, l'esprit d'innovation et son programme d'**excellence opérationnelle**. Arkema respecte les lois et les réglementations applicables partout où il exerce ses activités, et les complète au besoin par des exigences et des engagements spécifiques.

## Arkema conduit ses activités en industriel responsable en faisant prévaloir les principes suivants :

### ❖ Prévention des risques

La **prévention des risques** en matière de sécurité, de sûreté, de santé des personnes et de respect de l'environnement, est l'affaire de tous. La conviction du Groupe est que tous les accidents du travail sont évitables et que chacun a un rôle et une responsabilité propre pour assurer la sécurité et l'hygiène au travail ainsi que la protection de l'environnement et des riverains de nos sites.

### ❖ Système de management

L'amélioration continue des performances s'appuie sur le **système de management AIMS** (*Arkema Integrated Management System*) relatif à la sécurité, à l'hygiène, à l'environnement et à la qualité. Il réunit les exigences propres à Arkema et celles des principales normes internationales. Il repose sur la définition d'objectifs, la mise en œuvre de plans d'actions, la mesure des résultats obtenus et le contrôle associé. L'AIMS est évalué périodiquement.

### ❖ Culture sécurité, santé, environnement et qualité

La diffusion d'une **culture sécurité, santé, environnement et qualité** est entretenue constamment dans l'ensemble de l'organisation. L'encadrement est attentif à garantir un climat propice à la prévention des incidents de toute nature et à créer les conditions permettant à chaque employé de se former, de se développer et de contribuer au succès commun.

## La politique d'Arkema se traduit par les engagements et programmes suivants :

### ❖ Sécurité, sûreté et santé

- Pour promouvoir la culture sécurité, Arkema a mis en place le programme clé « **Sécurité en action** ». Dans ce cadre, « **Les Essentiels** » définissent notamment un ensemble de règles devant faire l'objet d'un respect sans compromis par tous les employés d'Arkema et des entreprises extérieures.
- En matière de **sécurité des procédés**, Arkema déploie et améliore en permanence ses pratiques de prévention et de gestion des risques, qui comprennent la mise en place de moyens et de plans d'intervention destinés à faire face à d'éventuels accidents. Ces dispositifs sont périodiquement mis à jour et vérifiés lors d'exercices organisés à intervalles réguliers.
- Dans le domaine de la **sûreté**, Arkema s'efforce d'utiliser les meilleures technologies et met en place des formations pour la protection des personnes et des installations. Les plans d'actions du Groupe s'appuient notamment sur les recommandations des pouvoirs publics et sur des audits ciblés.
- Dans la **gestion responsable de ses produits**, Arkema prend en compte la santé, la sécurité et la protection de l'environnement, dès le stade de leur conception.

### ❖ Réduction de l'empreinte environnementale

- Mobilisé pour le **climat**, Arkema s'attache à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités et ses consommations d'**énergie** en s'appuyant sur son programme Arkenergy.
- Déterminé à économiser la ressource en **eau** et limiter l'impact de ses rejets aqueux, Arkema a mis en place son programme de gestion de l'eau Optim'O.

- Arkema est attaché à la protection de la **biodiversité** et contribue à préserver la faune et la flore par la réduction des rejets de chaque site dans l'air, l'eau et le sol.
- Le Groupe se mobilise pour la préservation des matières premières non renouvelables et développe l'**économie circulaire**. Il valorise les sous-produits et cherche à réduire les déchets issus des procédés industriels. Grâce à l'éco-conception, il favorise l'allongement de la durée de vie des produits de ses clients et leur recyclage.
- Au-delà de ces actions menées sur ses sites industriels, Arkema, porté par son **innovation** au service du développement durable, développe pour ses clients des solutions en faveur du climat, de la gestion de l'eau, des nouvelles énergies et de l'efficacité énergétique.

### ❖ Gouvernance et responsabilités

- Le système de management de cette **politique** est porté par la direction Sécurité Environnement Groupe et ses experts en qualité, sécurité et environnement. La mise en œuvre est assurée par les équipes opérationnelles dans chaque région et *business line*.
- L'ensemble des collaborateurs, par leur diversité et leurs compétences, ont un rôle et une responsabilité pour assurer la **qualité** des produits et services, et sont acteurs de la sécurité, de la santé et de la protection de l'environnement.

  
**Luc Benoit-Cattin**  
Directeur général Industrie

Décembre 2018